

MASTER D'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES "MANAGEMENT DE PROJETS CULTURELS ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL"

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme visé : Diplôme d'institut d'études politiques

Majeure : Management de projets et d'organisations

Parcours : Professionnel

Présentation

Le parcours "Management de projets culturels et développement territorial" (MPCDT) a pour objectif de former des étudiants au management culturel, en leur apportant une compréhension de l'environnement local, national, international dans lequel s'élaborent aujourd'hui ces professions. Il intègre une formation à l'action culturelle publique, privée, associative, par l'appréhension directe de savoir-faire professionnels. Il entend dispenser une bonne connaissance des politiques publiques, mais également du fonctionnement associatif en intégrant les problématiques de l'économie sociale et solidaire. Il prend en compte la dimension territoriale à toutes les échelles, locale, nationale et internationale. L'année de cinquième année étant plus particulièrement orientée vers la coopération internationale. Il propose également l'étude des outils numériques appliqués à ce secteur. Ce parcours s'appuie sur l'expertise de Sciences Po Bordeaux en matière de politiques culturelles, sur ses enseignements en droit, économie, histoire, aménagement, langues vivantes. Il se fait en partenariat avec le master Ingénierie de projets culturels et interculturels (IPCI) de l'université Bordeaux Montaigne et sollicite de nombreux professionnels.

Objectifs

PLUS D'INFOS

Niveau d'étude : BAC +5

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale

Cycle d'études :

Deuxième cycle | masters

Effectif : NC

Stage : Possible

Les étudiants bénéficient d'une offre de cours mêlant les dimensions académique et professionnelle. Un réseau de professionnels intervient dès la quatrième année, leur présence devenant prépondérante en cinquième année. Les étudiants sont tout au long de l'année de M2 appelés à travailler directement sur le terrain avec des professionnels et des institutions culturelles dans des modules de conception de projets.

L'enseignement relatif aux outils numériques exige également d'eux une mise en situation créative. Ils ont un travail de recherche à rédiger en quatrième année et un stage à réaliser à l'issue de leur cursus en cinquième année dont ils doivent rendre compte dans un second mémoire.

Contenu de la formation

Programme de la quatrième année [M1] - MPCDT
BLOC CONFÉRENCES DE MÉTHODE
Culture générale
Économie
Spécialité
Anglais
Autre langue
BLOC ÉPREUVES D'APTITUDE
Culture générale
Économie
Grand oral
Anglais
LVB
Activité sportive

BLOC ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX — Semestre 1
Économie internationale
Analyse des politiques publiques
Droit institutionnel de l'UE
Histoire des politiques culturelles
Cours d'ouverture (S1 ou S2) ou Engagement étudiant
BLOC ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALISATION
Épreuve écrite de spécialité
Cours de spécialité - Semestre 2
Mouvements artistiques et littéraires
Enjeux économiques de la culture
Sociologie de la culture
Culture et décentralisation
Séminaires spécifiques - Annuels ou semestriels
PAO [Photoshop / Indesign]
Introduction au management culturel
Ingénierie du projet culturel
Gestions des relations presse et des réseaux sociaux

* Les cours d'ouvertures sont des cours élargissant un peu le cadre du master, ils sont dispensés par des intervenants d'universités du monde entier. Chaque année une liste de plusieurs cours est diffusée aux étudiants de quatrième année afin qu'ils effectuent leur choix en début d'année et indiquent le cours d'ouverture sur lequel ils souhaitent être évalués.

Programme de la cinquième année [M2] - MPCDT

BLOC 1 : COMPÉTENCES TRANSVERSES
Conférences de méthode
Culture générale
Économie
Anglais
Autre langue
Épreuves
Anglais
LVB
BLOC 2 : APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE
Certificat 1 : Coopération européenne et internationale
Politiques culturelles en Europe
Méthodologie du projet européen
Séminaire de coopération culturelle internationale
Certificat 2 : Modalités du projets culturels
Mécénat culturel
Conception de projet culturel
Certificat 3 : Droit et gestion de la culture
Gestion, comptabilité et fiscalité
Spécificités juridiques de la culture
Management culturel
BLOC 3 : INSERTION PROFESSIONNELLE
Ateliers, simulations et journées d'études

Économie sociale et solidaire
Soutenance de projets
Réflexion sur les réseaux numériques
BLOC 4 : MÉMOIRE OU STAGE

Conditions d'accès

Diplôme de Sciences Po Bordeaux : **Première année**

En savoir + sur les modalités spécifiques d'admission en quatrième année

Insertion professionnelle

Cette formation ouvre des possibilités professionnelles dans tous les établissements culturels et les organismes publics ou privés en relation avec le monde de la culture, y compris à l'international : responsables de services ou d'agences culturels de l'État ou des collectivités locales, administrateur d'équipements culturels, directeurs de sites patrimoniaux, concepteurs et directeurs d'événements culturels, directeurs de compagnies théâtrales, de galeries d'art, etc.

Responsable(s)

Taliano Françoise
f.taliano@sciencespobordeaux.fr

Contact(s) administratif(s)

Karine Caron
k.caron@sciencespobordeaux.fr